

1.6 Créations d'entreprises (y compris micro-entrepreneurs)

En 2022, le nombre de créations d'entreprises en France atteint un nouveau record avec 1 062 000 créations. Il s'agit de la septième année consécutive de hausse des créations d'entreprises ; au cours de cette période, le nombre annuel de créations d'entreprises a presque doublé (+88 % depuis 2015). Toutefois, le rythme des créations ralentit nettement en 2022, avec une hausse de 1 %, contre +17 % l'année précédente. Les immatriculations d'entreprises individuelles sous le régime du **micro-entrepreneur** (+1 %) et les créations de **sociétés** (+5 %) augmentent plus modérément qu'en 2021. Les créations d'**entreprises individuelles** classiques se replient fortement (-8 %) ► **figure 1** et ► **figure 2**.

En 2022, le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et de soutien est le premier contributeur à la hausse globale. Le nombre de créations y augmente fortement, de +17 %, un peu moins vite toutefois que l'année précédente. Au sein de ce secteur, l'essor des créations d'entreprises est particulièrement marqué dans les activités de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (+19 % en 2022), ainsi que dans les activités de conseil en relations publiques et communication (+37 %, dont notamment les *community managers*), et dans les activités de nettoyage courant des bâtiments (+26 %, comprenant notamment le petit bricolage, les « hommes toutes mains », etc.).

En revanche, les créations d'entreprises reculent fortement en 2022 dans plusieurs secteurs où elles s'étaient envolées au cours de la crise sanitaire. Ainsi, le nombre de créations dans les activités de transports et entreposage chute de 36 %, en raison du fort reflux des créations dans les « autres activités de poste et de courrier » (principalement des activités de coursier ou de livraison à domicile, notamment à vélo). Le repli est également marqué dans le commerce (-15 %), où les créations d'entreprises dans la vente à domicile plongent de 41 % et tombent à 23 000 créations en 2022 après avoir culminé à 48 700 en 2020.

En 2022, les sociétés par actions simplifiées (SAS) représentent 65 % des créations de sociétés. Leur part a fortement progressé au cours des dernières années puisqu'elle n'était que de 19 % en 2012. À l'inverse, la part des sociétés à responsabilité

limitée (SARL) continue de reculer : elle s'établit à 28 % des créations de sociétés en 2022, alors qu'elle était de 73 % en 2012. La part des autres sociétés reste faible à 7 % en 2022 ► **figure 3**.

Comme en 2021, les secteurs privilégiés par les entrepreneurs individuels (y compris micro-entrepreneurs) lors de leur immatriculation sont les activités spécialisées scientifiques, techniques et de soutien (26 % des immatriculations), les autres activités de services (14 %) et le commerce (14 %).

L'âge moyen des créateurs d'entreprises individuelles augmente en 2022 et atteint 36 ans contre 35 ans l'année précédente. Cette évolution s'explique par le recul des créations dans les transports et l'entreposage, où les créateurs sont particulièrement jeunes. En effet, tous types d'entreprises individuelles confondus, les créateurs sont les plus jeunes dans les transports et entreposage (31 ans en moyenne). À l'inverse, ils sont généralement plus âgés dans l'industrie (43 ans en moyenne) et les activités immobilières (39 ans).

En 2022, les femmes ont créé 45 % des nouvelles entreprises individuelles, en hausse de deux points par rapport à 2021, en raison du dynamisme des créations d'entreprises dans certains secteurs particulièrement féminisés, tels que les « autres services aux ménages », et du recul des créations dans les transports et l'entreposage, où les hommes sont particulièrement nombreux. Comme les années précédentes, les femmes sont majoritaires dans les « autres activités de services » (68 %) et l'enseignement, santé humaine et action sociale (64 %). La part des hommes est la plus élevée dans la construction (97 %), les transports et l'entreposage (91 %) ainsi que l'information et la communication (74 %) ► **figure 4**.

En 2020, le **taux de création d'entreprises** (selon une définition harmonisée au niveau européen) est de 11,3 % en France dans l'économie marchande hors agriculture et hors activités des sociétés *holdings* ; il se situe au-dessus de la moyenne européenne, de 8,9 %. Au sein de l'Union européenne, le taux de création d'entreprises est le plus élevé en Lituanie (18,1 %). Inversement, il est plus faible qu'en France notamment en Espagne (7,4 %), en Allemagne (7,2 %), en Italie (6,5 %) et en Grèce (4,6 %). ●

► Définitions

Micro-entrepreneur, société, entreprise individuelle, taux de création d'entreprises (définition européenne) : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

« Le rythme des créations d'entreprises ralentit en 2022 », *Insee Première* n° 1936, février 2023.

► 1. Nombre de créations d'entreprises en 2022 et évolution par rapport à 2021

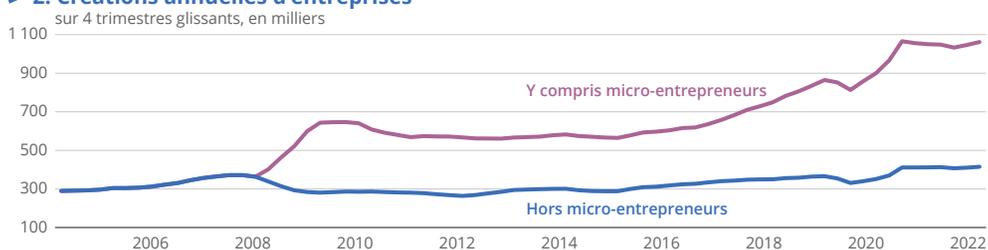
Secteur d'activité	Nombre de créations en 2022 (en milliers)				Évolution 2022/2021 (en %)			
	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entrepreneurs	Ensemble	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entrepreneurs	Ensemble
Industrie	12,2	13,7	34,0	60,0	3,8	85,8	5,1	16,4
Construction	40,8	4,8	50,4	95,9	1,2	-12,1	7,4	3,6
Commerce	43,9	29,6	74,3	147,8	-7,5	-35,5	-7,3	-14,8
Transports et entreposage	10,3	4,6	65,7	80,6	-0,3	-26,7	-39,8	-35,9
Hébergement-restauration	20,0	3,3	14,0	37,3	7,9	-4,1	-21,1	-6,0
Information-communication	16,2	1,7	42,8	60,7	4,5	7,7	18,2	13,9
Activités financières et d'assurance	30,8	1,1	3,8	35,7	7,6	-3,0	-6,4	5,6
Activités immobilières	24,1	3,2	16,3	43,6	8,7	-15,7	-4,0	1,5
Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien	70,2	14,5	187,7	272,4	10,2	3,8	20,9	16,9
Enseignement, santé humaine et action sociale	11,9	31,9	63,6	107,4	11,5	3,2	7,0	6,3
Autres activités de services	12,7	13,4	94,6	120,6	18,3	10,4	17,2	16,5
Ensemble	293,2	121,7	647,1	1 062,0	4,7	-7,7	1,3	1,1

Note : Les nombres de créations d'entreprises de l'année 2022 ont été révisés à l'occasion de la publication des résultats de février 2023 (Informations Rapides n° 69 du 24/03/2023).

Lecture : Le nombre d'entreprises créées dans l'industrie en 2022 est de 60,0 milliers.

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles. **Source :** Insee, SIDE.

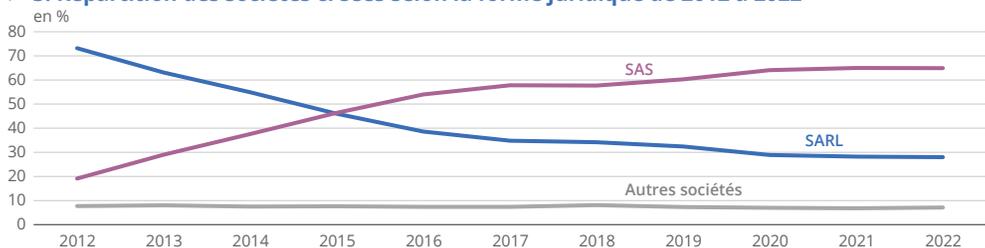
► 2. Créations annuelles d'entreprises



Lecture : Le nombre de créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs fin 2022 est de 414 900.

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles. **Source :** Insee, SIDE.

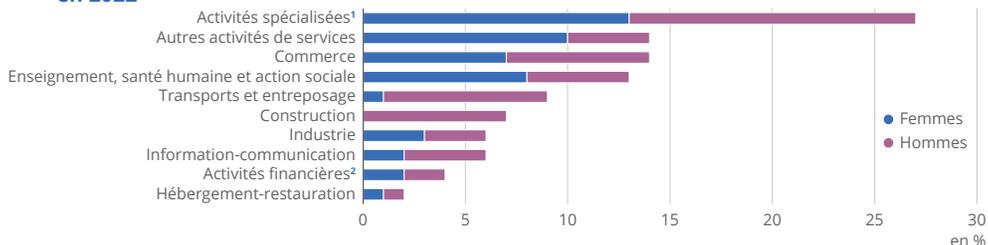
► 3. Répartition des sociétés créées selon la forme juridique de 2012 à 2022



Lecture : En 2022, la part de l'ensemble des SARL parmi les sociétés créées s'établit à 28,0 %.

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles. **Source :** Insee, SIDE.

► 4. Répartition des entrepreneurs individuels immatriculés par sexe et secteur d'activité en 2022



1 Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien. **2** Activités financières et d'assurance, activités immobilières.

Lecture : Parmi l'ensemble des immatriculations d'entrepreneurs individuels de 2022, 14 % ont été réalisées par des hommes dans les activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises.

Champ : France, ensemble des activités marchandes non agricoles. **Source :** Insee, Sirene et Sirius, SIDE.